

COMMUNE DE CAUJAC

La vie à Caujac



C'est l'automne...

SEPTEMBRE 2016
N° 32

Le MOT DU MAIRE

L'activité reprend après les vacances qui vous ont certainement permis de prendre du recul par rapport à vos activités habituelles.

Pour les membres du conseil municipal ce fut une période importante occupés par de nombreuses réunions liées à l'évolution des collectivités locales.

La loi sur l'organisation territoriale dite loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) dont vous trouverez les principales évolutions dans les pages suivantes concerne :

- Des regroupements de communautés de communes (CCVA et CCLAG)
- La fusion du SMIVOM dans la nouvelle communauté de communes
- La prise en charge des offices de tourisme
- Les regroupements scolaires (SIC et Merlan/Rauzé du Ruisseau)
- Le regroupement des syndicats des eaux
- Création de nouvelles pratiques de mutualisation des moyens entre les collectivités locales.

A cela s'ajoute des obligations d'harmonisation des compétences, de nouvelle représentativité des communes au sein de la future communauté issue du regroupement.

Bien d'autres points vous seront développés dans les prochains journaux d'information des collectivités.

Travail sur le schéma communal de sécurité et de secours

Concernant les événements nationaux et les drames, que nous espérons ne pas retrouver, la commune de Caujac reste

très attachée aux valeurs de laïcité et de tolérance envers toutes les représentativités culturelles et culturelles et s'associe à la compassion auprès des familles victimes.

Rester vigilant est une volonté que chacun doit partager.

Le travail des dossiers concernant notre commune s'est poursuivi avec attention et vous en avez l'information dans ce journal.

- Vote du budget de la commune
- Contrat de territoire avec le Conseil Départemental
- Schéma d'assainissement avec programmation de la nouvelle station d'épuration
- Projet de travaux et d'aménagements dans la commune

Comme dans nos précédents journaux, vous trouverez plus de détails sur ces informations dans les pages intérieures. Je souhaite une nouvelle fois remercier en votre nom, tous les responsables et les bénévoles du comité des fêtes pour leur travail et la réussite des animations de la fête du village. Les divers repas ont été à la hauteur gustative et les animations sous un beau soleil ont accueilli de nombreux participants.

Les activités associatives vont démarrer une nouvelle année riche en événements auxquels je vous invite à participer et à vous distraire.

Encore un merci à toutes celles et ceux qui font de notre village un lieu de rencontres et de convivialité.



SOMMAIRE

- P 1 Le mot du Maire**
- P 2 Les informations**
- P 3 Les informations**
- P 4 Les informations**
- P 5 Le Comité des Fêtes**
- P 6 Le Comité des Fêtes**
- P 7 Le Club des Aînés**
- P 8 Le S.I.C.**
- P 9 État civil**

Ont collaboré :

- Jean Chenin**
- Comité des Fêtes**
- Club des aînés**
- Josette Dubois pour**



LES INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET COMMUNAL 2016

Pour la seconde année consécutive et malgré les diminutions des dotations de l'État, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts communaux.

La gestion rigoureuse des deniers publics et la volonté de ne pas charger financièrement nos concitoyens dans un contexte économique tendu a été un élément décisif du maintien des taux pour 2016

Présentation générale du budget de la commune de Caujac

Dépenses (du présent budget + Restes A Réaliser)

Chapitre	Fonctionnement	Proposition	Voté	Total
011	Charges à caractère général	102 204,92	102 204,92	102 204,92
012	Charges de personnel	135 819,00	135 819,00	135 819,00
014	Atténuations de produits	8 058,00	8 058,00	8 058,00
65	Autres charges gestion courante	219 888,70	219 888,70	219 888,70
66	Charges financières	11 752,53	11 752,53	11 752,53
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	39 808,00	39 808,00	39 808,00
023	Virement section d'investissement	185 229,31	185 229,31	185 229,31
Total	Dépenses de fonctionnement	691 007,93	691 007,93	691 007,93

Chapitre	Investissement	R.A.R. 2015	Voté	Total
020	Dépenses imprévues d'investissement		27 137,35	27 137,35
21	Immobilisations corporelles	4 882,00	2 118,00	7 000,00
2313	Total opérations d'équipements	426 799,85	67 000,00	493 799,85
16	Remboursement d'emprunts	39 850,11	39 850,11	39 850,11
Total	Dépenses d'investissement	471 531,96	136 105,46	567 787,31

Décisions en matière de taux de constructions directes

Libellés	Bases notifiées	Variation Bases (%)	Taux (%)	Variation Taux (%)	Produit voté	Variation Produit Taux (%)
Taxe d'habitation	861 700,00	0	15,22	0	131 151,00	0
Taxe foncière bâti	505 500,00	0	17,59	0	88 917,00	0
Taxe foncière non bâti	27 600,00	0	107,67	0	29 717,00	0
Taxe professionnelle	0	0	0	0	0	0
Total	1 394 800,00	0	0	0	249 785,00	0

CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Conseil Départemental a souhaité mettre en place un contrat entre désengagements de subventions et les volontés de travaux des collectivités locales. Il s'agit de retenir une opération majeure par an pour la commune et d'établir une programmation allant jusqu'en 2020.

Je vous joins, ci-dessous, les opérations qui ont été retenues pour Caujac et fait l'objet d'une signature d'engagement.

Bien évidemment d'autres actions spécifiques, ou résultant de situations particulières, pourront être proposées. (pool routier, cheminement piétonnier, urgence non prévue par exemple

Projet	Descriptif	Nature	M.O	Lieu	Date début	Coût estimé
Médiathèque	Aménagement du centre village par la construction d'une médiathèque de + de 100 m ² . La création de sanitaires publics et d'un espace accueil et convivialité	Étude M.O. et travaux	Mairie	Caujac	2ème semestre 2016	250 000 €
Église	Mise en conformité électrique, reprise des vitraux, remaniement toitures et peintures		Mairie	Caujac	2017	A chiffrer
Accessibilité	Église et monument aux morts		Mairie	Caujac	2016	A chiffrer
Salle des jeunes	Salle d'accueil et d'animation pour les jeunes	Réaménagement des anciens vestiaires du stade	Mairie	Stade Caujac	2017 2018	A chiffrer
Acquisition de terrains	Réalisation d'un espace public		Mairie	Caujac	2019	A chiffrer
Columbarium	Extension du columbarium avec jardin du souvenir		Mairie	Caujac	2019	5 000 €

STATION D'ÉPURATION

Le procès contre le bureau d'études et l'exploitant vient d'aboutir favorablement pour la Communauté de communes (CCVA). Le remboursement d'une part importante des travaux exécutés a été effectué ce qui permet à la CCVA d'engager une nouvelle consultation pour une nouvelle station d'épuration qui sera sous traitement par lits de roseaux et apportera une meilleure qualité de traitement des eaux usées.

La CCVA apportera le complément financier pour la réalisation de la nouvelle station. Les travaux devront commencer courant 2017 dès l'aboutissement des diverses consultations et marchés publics.

Nous verrons alors la fin des désagréments et mauvaises odeurs

PROJETS DE TRAVAUX COMMUNAUX

Les principaux projets figurent dans le tableau du contrat de territoire (aménagement du centre village, travaux de remise en état de l'église).

A ces travaux s'ajoutent ceux du pool routier pour la remise en état des voies dégradées et la réalisation de la dernière tranche du chemin piétonnier.

ÉVOLUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALE (loi NOTRe)

La loi NOTRe propose la fusion du Syndicat Intercommunal à la Carte des écoles de Caujac, Esperce et Grazac avec le Syndicat du Merlan Rauzé du Ruisseau des communes de Lagrâce-Dieu, Mauressac et Puydaniel.

Dans ce cas différent des communautés de communes, l'ensemble des 6 communes concernées et des groupements scolaires ont voté défavorablement à cette fusion.

En effet, les deux syndicats ont des gestions d'organisation et de financement très différentes surtout dans le domaine des investissements.

REGROUPEMENT DES ÉCOLES

La loi NOTRe propose la fusion du Syndicat Intercommunal à la Carte (SIC) des écoles de Caujac Esperce et Grazac avec le Syndicat du Merlan Rauzé du Ruisseau des communes de Lagrâce-Dieu Mauressac et Puydaniel.

Dans ce cas, différent des communautés de communes, l'ensemble des 6 communes concernées et les groupements scolaires ont voté défavorablement à cette fusion.

En effet, les deux syndicats ont des gestions d'organisation et de financement très différentes surtout dans le domaine des investissements.

Leur fonctionnement administratif, le mode de fonctionnement de la garderie, ne sont pas sur les mêmes conditions d'accueil et de facturation, mais surtout le regroupement pourrait avoir pour conséquence de faire effectuer, dans un délai proche, des déplacements importants de transport scolaire entre les différentes communes. Pire nous sommes en droit de craindre la suppression de classes liée au regroupement scolaire que ne manquerai pas d'évoquer les services de l'éducation Nationale.

Nous attendons la décision finale qui appartient à M. le Préfet de Haute-Garonne qui peut, conformément à la loi passer outre les décisions des élus.

FUSION DES SYNDICATS DES EAUX

Les trois syndicats (SIERGA – SIECHA) ont été regroupés en un seul syndicat avec vote favorable des communes membres.

Pour les consommateurs cela n'entraînera pas de changements.

LE COMITÉ DES FÊTES

RÉTROSPECTIVE

La saison des lotos s'est terminée le 22 avril avec le dernier loto du comité des fêtes pour cette saison. Cette année encore, de nombreux participants ont répondu lors des 11 lotos organisés par le comité des fêtes. Nous remercions les fidèles et les passionnés qui ont, nous l'espérons, passé de bons moments lors de ces vendredis.



Le Noël des enfants a eu lieu le dimanche 6 décembre 2015 avec le traditionnel loto lors duquel nous avons pu constater que les petits se montrent aussi passionnés que leurs aînés. Le comité des fêtes a offert le goûter ainsi qu'un spectacle de magie qui a ravi petits et grands.

Le vide grenier et la fête des plantes et de l'artisanat a eu lieu le dimanche 8 mai 2016. Ce rendez-vous annuel a réuni cette année encore un grand nombre d'exposants. Malheureusement, cette belle manifestation a dû être écourtée à cause du vent violent qui soufflait sur la Place de la Promenade.

Nous espérons malgré tout que vous serez fidèles à ce rendez-vous l'année prochaine



Le repas du feu de la Saint Jean a dû être annulé faute de participants, quelques fidèles sont cependant venus voir l'embrasement des fagots

La saison des vendredis de la pétanque reprenait le 13 mai 2016. Ce premier vendredi tant attendu a dû être reporté à la semaine suivante en raison de la météo peu clémente.

Nous avons pu vous voir nombreux à ces rendez-vous du vendredi à 20 heures sur la Place de la Promenade, toujours sous le signe de la convivialité. Le samedi 9 juillet ont eu lieu les « grillades de la pétanque ». Un rendez vous festif avec parties de pétanque et grillades qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

LES VENDREDIS DE LA PETANQUE

**Tous les vendredis
A partir du 13 mai**



LA FÊTE LOCALE



Comme chaque année, la fête locale a débuté avec le « grand loto » le vendredi 12 août.

Le loto s'est déroulé dans deux salles : la salle polyvalente et la salle des fêtes et a attiré un public toujours aussi passionné pour de nombreux lots et avec en « super partie » un scooter à gagner

Ensuite la fête locale s'est déroulée du samedi 13 au lundi 15 août avec au programme :

Samedi 13 août :

Tournoi de pétanque
Repas Moules:Frites
Bal animé par l'orchestre METEOR

Dimanche 14 août :

Tournoi de belote
Repas Paella
Bal animé par l'orchestre COLUMBIA

Lundi 15 août :

Messe suivie d'une animation par le groupe « liberty road »
Apéritif offert par la municipalité
Spectacle pour enfants « les balades enchantées »
Nouveau spectacle gratuit des « crevettes musclées »
Repas cassoulet
Bal animé par l'orchestre Serge VERGNE

La météo a été favorable pour ces festivités. Nous faisons au mieux chaque année pour vous proposer des spectacles de qualité. Nous remercions chaleureusement tous les participants, les bénévoles, la municipalité pour leur participation sans réserve.



**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Comité des Fêtes aura lieu le :
Samedi 24 septembre 2016 à 17 heures à la Salle Polyvalente**

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Après l'élection du nouveau Bureau, nous vous ferons part du programme de nos manifestations à venir.

LE CLUB DES AINES

Retour sur les activités proposées par le Club des Aînés depuis le début de l'année 2016 :

- Chaque 2ème mardi du mois : Belote et jeux de société + goûter
- Chaque 4ème mardi du mois : loto interne + goûter

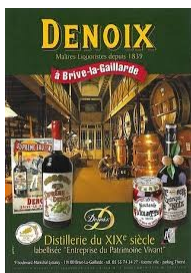


Galette des Rois : le mardi 5 janvier à la salle des fêtes

Loto : le vendredi 26 février à la salle des fêtes

Escapade en Corrèze : le samedi 4 et le dimanche 5 juin, avec au programme :

- Visite des jardins de Colette



- Visite de Brive La Gaillarde
- Visite de la distillerie Denoux



- Visite des Pans de Travassac, ardoisière vieille de 300 ans



- Visite de Turenne



- Visite de Collonge la Rouge



Thé dansant à la salle des fêtes le dimanche 12 juin



Parc Australien à Carcassonne
et visite du village de Lagrasse, le samedi 23 juillet



Spectacle son et lumière « Au fil de l'eau une histoire »
à Valence d'Agen le samedi 6 août

ACTIVITÉS A VENIR JUSQU'À LA FIN DU MOIS DE DÉCEMBRE

- Samedi 10 septembre 2016 : repas de reprise à la salle des fêtes
- Dimanche 16 octobre à 14 heures 30 spectacle variétés « Les Amis de la Chanson » salle des fêtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le samedi 10 décembre 2016 à 11 heures
À la salle des fêtes
Suivie d'un repas.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE CAUJAC ESPERCE GRAZAC – SIC -

Pour cette rentrée scolaire, les effectifs des écoles du R.P.I. Caujac Esperce Grazac sont les suivants :

École maternelle de Grazac :

Petite section : 10
Moyenne section : 23
Grande section : 19



École élémentaire de Caujac :

CP : 23
CE1 : 22
CE2 : 19
CM1 : 24



École élémentaire d'Esperce :

CM2 : 19

Effectif total : 159 élèves

Garderie :

La garderie scolaire accueille les enfants à l'école maternelle de Grazac et à l'école élémentaire de Caujac le matin à partir de 7 h 30.

Le soir à partir de 15 h 45 pour l'école de Grazac et 15 h 55 pour l'école de Caujac. Les élèves qui fréquentent l'école d'Esperce viennent à la garderie à Caujac.

Tarif : 0,50 € la 1/2 heure à partir de 17 heures et 1 € à partir de 18 heures

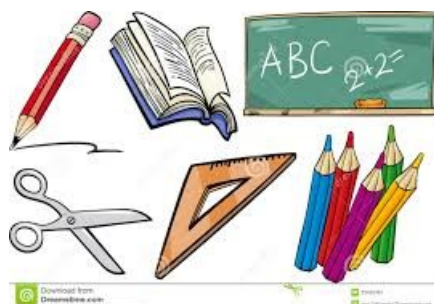
Vous trouverez sur le site du SIC : sicperiscolairedecaujac

le document d'inscription pour la garderie ainsi que pour la cantine et tous les renseignements concernant le SIC



Cartes de transport :

Elles sont à retirer à la mairie de chaque commune. Les enfants qui ne seront pas en possession de leur carte peuvent se voir refuser l'accès au car de ramassage scolaire pour une question d'assurance et de responsabilité.





Mairie de CAUJAC

Agence Postale
Place de la Mairie

Ouverture :

Du Lundi au Jeudi
de 13 h 30 à 18 h
Le vendredi
de 9 h 30 à 12 h
de 13 h 30 à 18 h
Téléphone : 05.61.08.90.68
Télécopie : 05.61.08.69.69

Messagerie :

Commune.caujac@wanadoo.fr

Site de la commune : www.Caujac31.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Noham Mohamed El Amine ALIANE

Né le

1^{er} juillet 2016

Abigaël GARCIA

Née le

25 juillet 2016

Mahé CHEVEUX

Né le

10 juillet 2016

DÉCÈS

Madame Irène CROUZET
Veuve LOZE

Le 3 janvier 2016

90 ans

Madame Marie RAZET
Veuve JOURDAIN

Le 11 janvier 2016

90 ans

Monsieur Claude
JASPARD

Le 05 mai 2016

76 ans